



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Professionnels du spectacle

Question écrite n° 50078

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de la culture sur l'évolution du dossier de la renégociation du régime spécifique d'assurance chômage des intermittents du spectacle. Une note d'orientation présentée par le médiateur, M. Pierre Cabanes, aux partenaires sociaux apparaît recueillir l'approbation des parties en présence. Il est donc des plus urgents que puissent s'ouvrir rapidement, sur ces bases, des négociations au sein d'une commission mixte paritaire. Le succès de ces négociations suppose bien entendu un engagement ferme du Gouvernement sur les points qui le concernent dans les mesures préconisées par le médiateur. Il lui demande en conséquence les dispositions qu'il envisage de prendre à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Bocquet Alain](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50078

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1593